

Sous les pavés, la terre

Lettre d'information du Réseau des AMAP en Ile-de-France



LETTER INFO n°17 - OCTOBRE nov 2013-

UNE COMMUNICATION ESSENTIELLE ENTRE AMAPIENS ET PAYSAN

Selon le Larousse, la communication est «une action de communiquer avec quelqu'un, d'être en rapport avec autrui par le langage...». Cela passe donc par l'échange entre une ou plusieurs personnes. C'est un point important qui passe souvent par la réussite lorsqu'il y a une bonne communication mais parfois aussi par des échecs. Mais que sous-entend une «bonne communication»? Car amapiens et producteurs ne réagiront pas de la même façon selon leurs attentes, mais il est important que chacun y soit sensibilisé. Une bonne communication est primordiale entre un groupe AMAP et son producteur mais pas forcément si simple. Elle aide à entretenir une dynamique de groupe et de ce fait une implication plus importante des adhérents et des producteurs. Communiquer c'est aussi par exemple, échanger par le biais du réseau, des Inter-Amap, et ainsi partager sur ses expériences, ses difficultés, ses attentes et y réfléchir ensemble. Bien communiquer et échanger, c'est réfléchir ensemble à trouver des pistes pour évoluer vers une relation plus ouverte et sereine entre les adhérents d'un groupe AMAP et le producteur et de faire parfois disparaître la notion d'intérêt au profit de la notion du respect et de la compréhension de l'autre. >

» Aurélia OPOIX, administratrice du Réseau AMAP-IdF

LA METEO DE LAURENT

Nos souhaits ont été exaucés: l'été nous a permis de retrouver enfin le soleil et la chaleur, sans pour autant connaître les extrêmes d'une canicule ou d'une sécheresse. Si le printemps maussade a entraîné des retards importants sur les récoltes des légumes d'été, la qualité et la quantité ont été au rendez-vous en cette fin d'été.

En ce qui concerne les légumes de garde, la situation est plutôt bonne. L'été a permis de désherber dans de bonnes conditions. Les pluies régulières ont permis de limiter voire de se passer d'irrigation pour les productions les moins sensibles (pomme de terre, courges, carottes,...).

Certains paysans ont rencontré des problèmes avec les cultures de courges suite aux gelées du 26 mai; une fois n'est pas coutume, cette année il valait mieux être en retard sur leur implantation!

Maintenant que le jardin est plein de beaux légumes, les récoltes vont débuter et les légumes seront conservés pour les distributions d'hiver. Nous espérons donc tous un temps sec pour les prochaines semaines afin de faciliter ces récoltes. L'automne 2012, particulièrement humide, reste un assez mauvais souvenir. Récolter des légumes dans la boue réclame plus de temps et oblige à travailler dans des conditions assez désagréables.

Si l'année n'est pas encore finie, le bilan provisoire est plutôt positif malgré ce début d'année exceptionnellement maussade, voici donc un hiver plein de bons légumes en perspective.



DANS CE NUMERO

Communication essentielle entre amapiens et paysan	P.1
La météo de Laurent	P.1
Communiquer : une nécessité pour les AMAP	P.2
Réécriture de la charte	P.2
La ferme des 1000 vaches	P.3
Transrural Initiatives ce mois-ci !	P.4
Revue de Presse	P.5
Agenda	P.6

Zoom
SUR...

LA RENCONTRE REGIONALE DES ADHERENTS-RELAIS

Avec l'objectif de mieux se connaître, vous êtes conviés, adhérents relais de votre groupe AMAP à la RENCONTRE REGIONALE DES ADHERENTS RELAIS mi-novembre, pour un temps d'échanges et de réflexion sur les liens que vous et nous souhaitons créer ensemble.

> Consultez votre messagerie, un mail vous a été envoyé !

Plus d'infos auprès d'Anne :
anne@amap-idf.org



» Laurent Marbot, administrateur du Réseau AMAP-IdF

COMMUNIQUER : UNE NECESSITE POUR LES AMAP

Que le Réseau communique : c'est bien. Que chaque AMAP communique : c'est mieux

Le Collectif du Réseau AMAP-IdF essaie de développer une communication avec les partenaires naturels (Pôle Abiosol - Confédération paysanne) mais également avec les médias qui s'adressent à nous, souvent dans le but de sensibiliser les associations locales, vous !

Nous avons répondu à l'invitation de la « Confédération paysanne » pour la double journée « Envie de paysans » place Stalingrad. Depuis plusieurs associations et agences de communication - médias nous ont invité à des partenariats ponctuels. Les Cigales ont invité le Réseau à leur anniversaire (30 ans). Anne Lise est allée souffler les bougies en notre nom. Le GAB et le CERVIA nous associent aux semaines du « manger local » : le 22/09 en Seine et Marne, le 29/09 dans les Yvelines, le 6/10 à Cergy village, le 13/09 à la Celles les Bordes. Jupiter films convie les AMAP à participer aux soirées de projection du film « la santé dans notre assiette » à compter du 16/10 tout comme l'association « Dédales » à la suite du film

« Les moissons du futur ». L'agence média Maya Presse a également interrogé le réseau (via liste de diffusion) afin d'enregistrer les réactions des amapien·e·s sur le contenu des paniers et les circuits courts lors d'une distribution. Le Kiosquorama 2013 a démarré le 6 septembre ces villages éphémères qui associent les activités locales comme les AMAP dont ils sont supporters depuis 2 ans. M6 est venu filmer une cueillette chez un producteur et a interrogé les adhérents sur les conséquences des saisons dans nos paniers (diffusion effectuée le 22 septembre dans le cadre de E=M6).

Ces contacts montrent que la vie en réseau est une réalité à laquelle les associations locales doivent absolument s'associer pour donner la dimension de « terrain » particulièrement importante aux yeux des citoyens. Une occasion de dire et de montrer que « vous pouvez le faire ! » Notre société est désormais sensible à ces opportunités de passer à l'action, sur le terrain, être acteur du changement !

C'est un des messages que je reçois toujours avec joie lorsqu'un·e nouvel·e adhérent·e déclare « je suis content·e. Ça fait longtemps que j'avais envie de le faire. »

N'oublions pas que cette communication de proximité est notre point fort.

N'hésitez pas à saisir les opportunités des médias pour relayer les messages de notre charte à travers vos actions de terrain.

Le réseau est à votre disposition pour vous accompagner en cas de difficulté sur ce sujet pour préparer vos interventions (droit à l'image - contrôle des éléments transmis - règles d'usage).

» Michel Moreau, administrateur du réseau AMAP-IdF

Zoom
SUR...

REECRITURE DE LA CHARTE, LE POINT

Tout au long de l'année, vous avez pu suivre et participer aux différentes phases de la réécriture de la charte des AMAP. Mi-septembre, vous a été communiqué le texte du projet de charte rédigé par un groupe national (PACA, Rhône-Alpes, IdF et Corrèze). Ce texte vous est soumis afin d'être amendé par vos soins. Nous avons jusqu'au 27 octobre pour renvoyer nos copies au bureau du Réseau IdF afin que nous tentions de synthétiser nos retours au MIRAMAP. Les InterAMAP se sont déjà emparées du débat. N'hésitez pas à poursuivre les échanges au sein de vos groupes : c'est notre diversité qui fera la qualité et le sens de ce document qui aura pour rôle de nous fédérer à un échelon national. Les délais sont courts, mais il s'agit de la dernière occasion de participer à ce chantier primordial pour l'avenir de notre mouvement.

Notre région s'est aussi portée volontaire pour accueillir les 3^e rencontres nationales des AMAP des 14 et 15 décembre à la bergerie de Villarceaux. Au-delà de ce moment d'échange convivial et enrichissant que représente cette rencontre, c'est aussi à cette occasion que seront votés les différents amendements proposés par toutes les régions. Ne manquez pas cet événement unique... près de chez vous !

» Laurent MARBOT, administrateur du Réseau AMAP-IdF



PROJET DE FERME DES 1000 VACHES

Le projet d'installation près d'Abbeville dans la Somme par un entrepreneur du BTP d'un élevage d'un millier (voire plus) de vaches laitières adossé à un méthaniseur suscite de nombreuses craintes, environnementales « *Le risque c'est que l'élevage laitier devienne un sous-produit de la méthanisation* » (Laurent Leray, secrétaire national chargé de l'élevage à la Confédération paysanne), « *dans ce projet, l'unité de méthanisation sert surtout de caution écologique à un élevage industriel* » (Christian Couturier, directeur du pôle énergie de Solagro, association d'ingénieurs qui accompagne les agriculteurs vers des pratiques plus durables) ; éthiques « *Il faudra une quantité énorme d'eau potable pour nourrir ces vaches, il y aura des nuisances olfactives, des risques d'épidémie liés à la forte concentration des animaux. Le trafic routier va exploser.* » (Philippe Sallé, médecin) ; mais aussi sociales liées à l'emploi agricole « *Ce projet [est] présenté comme un regroupement d'éleveurs, mais il risque d'y avoir un seul dirigeant pour 15 ou 20 salariés mal payés. Quelle sera la place des hommes dans cette affaire ?* » (Dominique Dengreville, président des producteurs de lait de la Somme).

Lancé il y a près d'un an, ce projet a reçu un avis favorable après l'enquête publique et l'aval du conseil départemental de l'environnement et du préfet dans la limite toutefois de 500 vaches laitières tant que la surface d'épandage des boues résiduelles ne serait pas suffisante. Les principaux opposants au projet sont les riverains regroupés dans l'association Novissen (acronyme de « Nos villages se soucient de leur environnement »). Crée en novembre 2011, la structure revendique 1 700 adhérents et a réussi à entraîner dans son sillage d'autres associations de défense du bien-être animal (comme L214) et quelques personnalités publiques (dont Yann Arthus-Bertrand et José Bové). Mi-juin dernier, ils ont écrit au ministre de l'agriculture, Stéphane Le Foll, pour le sensibiliser.

Au-delà de produire plus de 8 millions de litre de lait par an, le projet vise à récupérer le lisier pour alimenter un méthaniseur industriel. Certes, la méthanisation n'est pas

nécessairement condamnable en soi. Rappelons que la méthanisation consiste à procéder au sein de « digesteurs » (vastes cuves) fermés à la fermentation de mélanges de végétaux (herbe, résidus de céréales, d'oignons et de betteraves par exemple) à partir de bactéries issues des excréments des vaches, fermentation qui libère du méthane. A l'air libre, cette fermentation serait lourdement polluante, le méthane étant un gaz à effet de serre puissant qui contribue à l'accélération du changement climatique et a des conséquences désastreuses pour notre planète et ses écosystèmes. Confinée dans un digesteur, elle permet cependant d'une part d'une part l'utilisation du « digestat » issu de la fermentation/recyclage comme engrais pour fertiliser les champs et d'autre part la production d'énergies renouvelables : le (bio)gaz combustible peut alimenter un générateur d'électricité et produire du chauffage. Aujourd'hui, la France compte une centaine d'unités de méthanisation "à la ferme", dont sept en Champagne-Ardenne, région pilote pour ce dispositif. L'activité devient de plus en plus intéressante financièrement : afin d'encourager ce procédé et agrandir le parc de méthaniseurs français -agricoles et non-agricoles-, le gouvernement a annoncé en mars dernier une hausse des tarifs d'achat de l'électricité adossée à une modification favorable des primes.



Source : Radio France, Jérôme Jadot

➔ Suite p. 4



CONTRE UNE INDUSTRIALISATION DE L'AGRICULTURE- APPEL à SIGNATURE « Des fermes pas des usines »

Dans le cadre de la manifestation contre le chantier des 1000 vaches, nous vous invitons à signer la pétition lancée par la Confédération paysanne [ICI](#).

Le projet des « 1000 vaches » pêche cependant clairement :

- par sa puissance d'abord, de 1,3 mégawatt, largement supérieure à la moyenne française (220 kilowatts) par le nombre de vaches concernées. Les exploitations de vaches laitières françaises comptent 45 têtes en moyenne et aucune ferme ne dépasserait 250 vaches aujourd'hui selon la fédération nationale des producteurs de lait (branche spécialisée de la F.N.S.E.A.). En outre, les vaches concernées se verront infliger des conditions de vie intolérables : avec un troupeau de cette importance, pas question de sortir les bêtes qui resteront donc cantonnées à l'intérieur du bâtiment ;
- mais aussi par la technique utilisée : une partie du menu du digesteur est composée, outre le fumier/le lisier, les déchets de moisson et les ressources agricoles invendables, d'herbe issue des proches prairies. Or un agriculteur pratiquant le reconnaît, "c'est une question de philosophie : est-ce normal de mettre de l'herbe dans le digesteur alors que la prairie peut servir à nourrir les vaches, et donc la planète ?". Même problématique qu'en Allemagne, où près de 800 000 hectares de maïs seraient aujourd'hui destinés uniquement à la méthanisation selon le ministère de l'agriculture français. Une culture qui a le mérite d'être fortement méthanogène (comme les autres céréales blé, orge, etc.), beaucoup plus que le lisier des bovins et donc plus productive et plus rentable. Mais avec ces terres arables destinées à la production d'énergie, on s'éloigne sensiblement de l'agriculture qui veut "nourrir la planète" ...

« Le projet d'installation près d'Abbeville dans la Somme par un entrepreneur du BTP d'un élevage d'un millier (voire plus) de vaches laitières adossé à un méthaniseur suscite de nombreuses craintes environnementales, éthiques mais aussi sociales »
[...]

« On s'éloigne sensiblement de l'agriculture qui «veut « nourrir la planète »

Le ministère de l'agriculture a indiqué que même si le projet de ferme géante ne correspondait pas « au modèle d'agriculture que nous défendons », il était légal.

Une manifestation contre le projet a eu lieu à Amiens les 23 juin et 28 septembre dernier. Des actions sont menées par la Confédération paysanne depuis la rentrée.



NdlR

Ce mois-ci dans Transrural Initiatives, vous y découvrirez le portrait de Fred d'Autréaux et Freddy Letissier, paysans en AMAP à Villiers St-Frédéric dans les Yvelines. Associés en GAEc depuis 2004, ils distribuent l'intégralité de leur récole à une centaine de familles via l'Association des Jardins enchantés AMAP fondée la même année avec une poignée de consommateurs du marché de Chatou.

Engagés dans la création du Réseau des AMAP en Ile-de-France et toujours fortement impliqués, ils ont contribué à la mise en place de la couveuse d'activités agricoles "Les champs des possibles" et accueillent des couvés sur leur ferme depuis 2009.

Pour en savoir plus procurez-vous le dernier numéro de cette revue mensuelle d'information sur les espaces ruraux.

LIEN VERS TRANSRURAL INITIATIVES

EN SAVOIR PLUS SUR LES CHAMPS DES POSSIBLES



Une journée aux Jardins enchantés

L'Ile-de-France est d'un côté marquée par une forte urbanisation, une densité de population élevée par endroit, des axes de transport routier et aérien omniprésents. De l'autre, par de vastes plaines céréalières, une agriculture intensive et concentrée, qui a pour effet de détruire les sols et la biodiversité, et de polluer l'environnement par l'usage excessif de pesticides et de engrangement de déchets. Cela entraîne une dégradation de la qualité, pourvoyeuse de leurs sols sous exploitation, ceste et même se développe. Le département des Yvelines, à l'ouest de la région, compte, en 2010, un peu moins de mille exploitations pour près de 90 000 hectares de surface agricole. Il ne dépend pas de la métropole parisienne, mais de l'agglomération de Versailles, qui est en plein essor. C'est dans ce contexte que Fred d'Autréaux, où Freddy Letissier vit et travaille. Arrivé en 1998 en Ile-de-France « par un chemin de vie », Freddy s'est associé en 2004 à Fred d'Autréaux, avec qui créa-t-il débutant dans l'agriculture une nouvelle vie professionnelle. Cultiver en agriculture biologique sur 1,5 hectare, faire de la vente directe et proposer des produits locaux à la vente au détail. C'est ainsi qu'ils ont créé l'Association des Jardins enchantés en 2007, le collectif qui regroupe les deux associés, qui se reconnaissent « expérimentés des systèmes collectifs », optant pour une exploitation exclusivement en AMAP. Ils veulent « créer le concept à l'avenir et, au contraire, ne regrettent rien au monde ce choix ». En 2010, ils saisissent l'opportunité de signer un bail pour près de 5 hectares au Tremblay-en-Maule, laissé par un maître-viniculteur qui avait acheté la ferme à l'heure de la crise. Ils investissent dans l'agrandissement de leur exploitation et dans la construction d'un bâtiment pour accueillir la couveuse d'activités agricoles Les Champs des possibles. Ils sont accompagnés et accueillis aux Jardins enchantés des personnes porteuses d'un projet de développement durable et de l'agriculture biologique. En juillet dernier, nous sommes partis à la rencontre de Fred et Freddy, qui disent « paysans de famille » car « il y a bien des médecins de famille, alors pourquoi pas des paysans de famille ? », dans le cadre du projet Retours à la terre (cf. p. 39). Nous vous donnons à voir ce que sont les Jardins enchantés de l'agriculture francilienne et vous laisons partager une rencontre avec des hommes qui, aujourd'hui, vivent heureux de leur métier.

Fotomontage : Gisèle Le Baen, Texte : Hélène Baud

1- Congrès agricole organisés en octobre
2- Association pour le maintien de l'agriculture paysanne

» Michel Frechou, administrateur du Réseau AMAP-IdF et amapien des Jardins Enchantés



REVUE DE PRESSE INTERNATIONALE

- **Les exploitations familiales, un modèle pérenne à renforcer dans l'U.E.** L'agriculture familiale a été le thème du Conseil informel des ministres de l'Agriculture des pays de l'UE des 8 au 10 septembre derniers à Vilnius, en Lituanie. Les ministres de l'UE ont réfléchi aux moyens de maintenir et développer ce système, « fondement de notre agriculture européenne », a souligné récemment le commissaire Dacian Ciolos. Il a salué cette proposition de la présidence lituanienne alors que 2014 a été décrétée 'année de l'agriculture familiale' par les Nations unies. Trois pistes de réflexion sont envisagées par la présidence: promouvoir l'agriculture familiale comme modèle pour une croissance intelligente et durable, créer un cadre institutionnel favorable à sa viabilité, renforcer la place de l'agriculture familiale dans la chaîne d'approvisionnement. M. Ciolos a souligné que la PAC était nécessaire mais pas suffisante pour soutenir le développement de ce modèle. Beaucoup de choses dépendent des niveaux national ou régional: politique fiscale et politique de transfert de capital, politique de succession (des anciens vers les jeunes exploitants) ou encore politique foncière. Il a préconisé « un cadre légal favorable à la transmission et à l'acquisition des moyens de production ».
- **La planète en marche contre Monsanto.** Etrangement passée sous silence par la majorité des médias, la marche planétaire contre Monsanto qui s'est déroulée samedi 25 mai 2013 représentait pourtant une incroyable mobilisation transversale, inédite et puissante. Présent dans 436 villes du monde, 52 pays et sur tous les continents, l'événement a déplacé, selon ses organisateurs, plus de deux millions d'individus. Un mouvement de protestation massif, tant par sa dissémination géographique que par sa méthode de propagation, soit l'internet et les relais de réseaux sociaux de la toile mondiale. Que revendiquaient ces manifestants des temps modernes, venus de tous horizons et virtuellement unis ? Le refus de se soumettre à l'hégémonie destructrice de la multinationale Monsanto, fabriquant, entre autres, de produits phytosanitaires prouvés toxiques (agents Orange, Roundup) et de semences génétiquement modifiées en passe d'être imposées à tous les agriculteurs de la planète et donc à tous les consommateurs.
- **Mais OGM : la balle est dans le camp de la Commission.** Lors de la réunion du 11 juillet dernier du comité d'appel, tous les Etats membres ont confirmé les positions exprimées le 10 juin lors de la réunion du comité permanent de la chaîne alimentaire et de la santé animale et aucune majorité qualifiée sur la question n'a cette fois encore pu se dégager [Lors du vote, le 10 juin, treize États membres ont soutenu l'autorisation du SmartStax (dont l'Irlande, la Belgique, les Pays-Bas, l'Espagne, le Portugal, la Suède et le Royaume-Uni), face à l'opposition de onze États membres (Grèce, France, Chypre, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Hongrie, Malte, Autriche, Pologne et Slovénie). L'Allemagne, la Bulgarie et l'Italie se sont abstenu]. Il appartient donc désormais à la Commission européenne de décider d'autoriser ou non l'utilisation dans l'alimentation humaine et animale du maïs génétiquement modifié (GM) SmartStax et de neuf autres variétés de maïs GM, y compris le MON810 pollen, ce qui signifie en pratique une approbation « dans un proche avenir », selon une source européenne. Avant le vote, Testbiotech, un groupe de pression anti-OGM basé à Munich, a mis en garde contre l'autorisation du SmartStax, arguant que les risques de l'utilisation dans l'alimentation humaine et animale n'ont jamais fait l'objet d'études définitives. Food & Water Europe a fait valoir que permettre l'importation de SmartStax en Europe agravera les problèmes de gestion des mauvaises herbes dans les pays qui le cultivent de par le monde.
- **Du blé OGM américain alarme le Japon et l'Europe.** Tokyo a suspendu ses importations de blé des Etats-Unis après la découverte de céréales génétiquement modifiées en Oregon. Problème : la culture du blé transgénique n'est pas autorisée aux Etats-Unis.
- **La France condamnée pour non-respect de la directive "nitrates".** Dans l'arrêt rendu le 13 juin (affaire C- 193/12), la Cour de justice de l'Union européenne a condamné la France pour n'avoir pas pris les mesures efficaces contre la pollution des eaux par les nitrates à partir de sources agricoles au titre de la directive « nitrates » (Directive 91/676/CEE). La Commission avait reproché à la France de n'avoir pas complété, lors de la révision des zones vulnérables effectuée en 2007, la liste de ces zones en y intégrant des masses d'eau de surface et souterraines affectées, ou risquant d'être affectées, par des concentrations en nitrates supérieures à 50 mg/l et/ou des masses d'eau de surface affectées, ou risquant d'être affectées, par des phénomènes actuels ou potentiels d'eutrophisation. Selon la Commission, la liste des zones vulnérables devait, au cours de cet exercice, être complétée par la désignation de 10 zones vulnérables additionnelles (dans les bassins Rhin-Meuse Loire-Bretagne, Rhône- Méditerranée-Corse et Adour-Garonne).

AGENDA



En direct du réseau

Zoom
SUR...

EVENEMENTS :

- > **18 OCTOBRE** - Café installation « Des pistes foncières en Ile-de-France »
A 19h Adresse: Bar restaurant théâtre L'ogresse, 4 rue des Prairies, Paris 20e
- > **MI-NOVEMBRE** - Rencontre régionale des adhérents relais
Adresse : 24 rue Beaubourg, Paris 3^e. Plus d'infos dans votre boîte mail !
- > **FIN NOVEMBRE** - Café installation « Les mille démarches à faire pour s'installer »
- > **14 &15 DECEMBRE** - 3^e rencontres nationales des AMAP
Bergerie de Villarceaux. Organisation MIRAMAP et Réseau AMAP-IdF.

FORMATIONS :

- > **28 NOVEMBRE** - Soirée Créateurs d'AMAP
De 19h à 21h Adresse : 24 rue Beaubourg, Paris 3^e
- > **20 NOVEMBRE AU 5 DEC** - Construire son planning de production en AMAP (maraîchage)
De 9h à 17h30 Adresse : Longpont-sur-Orge (91) et Paris 3^e

➔ TOUTES LES DATES DANS L'AGENDA SUR LE SITE WEB DU RESEAU AMAP-IDF !



Les rencontres Inter-AMAP

- > **17 OCTOBRE** - Rencontre InterAmap Sud 78 Ouest 91
- > **22 OCTOBRE** - Rencontre InterAmap Paris Nord
- > **27 NOVEMBRE** - Rencontres InterAmap OYES
- > **3 DECEMBRE** - Rencontre InterAmap Nord 78

Lancement national de l'ouvrage collectif « Une autre finance pour une autre agriculture »

Invitation du MIRAMAP au lancement national de l'ouvrage collectif « Une autre finance pour une autre agriculture » le 7 novembre 2013 à Paris 15^e.

De 17 à 21h, rencontres autour de 3 tables rondes :

>Derrière les outils financiers, un modèle agricole, une vision de l'économie

>Le partage solidaire des risques en agriculture : l'enjeu de la garantie

> Vers des circuits courts de financements solidaires

➔ SITE WEB DU MIRAMAP

